

Recherches récentes sur les origines du diocèse d'Alet

En 1976, deux professeurs de l'Université de Cologne ont officiellement mis en chantier une refonte, sur une base élargie, du répertoire d'évêques de la Chrétienté occidentale publié par le P. Gams en 1873 (1). Dans le cadre de cette entreprise, l'histoire ancienne du diocèse d'Alet (aujourd'hui Saint-Servan, département Ille-et-Vilaine) (2) s'est trouvée soumise à un nouvel examen, au moment même où des fouilles archéologiques considérables, conduites par L. Langouet et son équipe, donnaient une actualité nouvelle à ce problème complexe (3). Il est heureux que la refonte du Gams ait suivi et non précédé ces développements récents, rendant ainsi à la fois plus nécessaire et plus fructueuse

(1) P.-B. GAMS, *Series episcoporum Ecclesiae catholicae quotquot innotuerunt a beato Petro apostolo*, Ratisbonne, 1873 (dernière réimpr. Graz 1957), XXIV-963 p. O. ENGELS et S. WEINFURTER, *Series episcoporum Ecclesiae catholicae occidentalis ab initio usque ad annum 1198*, Stuttgart, 1976, 30 p. (brochure de présentation et description du projet). Ainsi se trouvera notablement amélioré l'ouvrage classique de L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, et du même coup réalisé une bonne partie du programme déjà tracé par A. DEGERT, « Pour refaire la *Gallia Christiana* », dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 8 (1922), p. 281-301, repris dans *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale. II - L'histoire locale à travers les âges* (dir. V. Carrière), Paris, 1934, p. 231-254.

(2) Plutôt qu'Aleth : cf. L. DU LONGBOIS, « Orthographe de Alet. Faut-il écrire Aleth ou Alet ? », dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo* (1967), p. 200-201. A ne pas confondre avec l'abbaye, puis le diocèse d'Alet (départ. Aude) : E. JARRY, « Alet », dans *Catholicisme*, 1 (1948), col. 295-296. A distinguer également du *Lanaletensis monasterii episcopus* mentionné dans un pontifical de Cornouaille insulaire (après 766/IX^e siècle) qui désigne St. Germans : G.H. DOBLE, *Pontificale Lanaletense (Bibliothèque de la ville de Rouen A. 27, cat. 368). A Pontifical formerly in use at St. Germans, Cornwall*, Londres, 1937, p. 130 et pl. IV (Henry Bradshaw Society, LXXIV).

(3) Fouilles dirigées par L. Langouet pendant les années 1973-1978 ; comptes rendus d'étapes publiés régulièrement par R. SANQUER dans la revue *Gallia*. Publications partielles progressives par L. LANGOUET : « Les fouilles d'Alet 1973 », dans *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, 1 (1973), 89 p. ; « L'histoire d'Alet à la lumière des récentes fouilles », dans

une reprise en compte de l'ensemble du dossier. Tout récemment, H. Guillotel a eu l'occasion de présenter une très solide mise au point sur ce que nous savons de l'histoire des évêques d'Alet pour la période qui va du IX^e au milieu du XII^e siècle (4). Pour notre part, nous allons nous attacher ici à la période qui précède cette tranche chronologique.

Le problème des origines historiques du diocèse d'Alet a déjà fait couler beaucoup d'encre, notamment depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. Mais pour y voir clair, il n'est sans doute pas indispensable de scruter par le menu toutes et chacune des hypothèses ou démonstrations mises de l'avant : certaines ont glissé d'elles-mêmes dans un juste oubli, alors que d'autres étaient reprises inlassablement, avec des perfectionnements progressifs. C'est pourquoi, pour l'efficacité de l'exposé, nous avons estimé plus simple de regrouper les points de vue autour de trois thèses fondamentales, dont l'examen permettra de mettre en valeur les arguments essentiels ; plutôt que d'établir une récapitulation historiographique exhaustive, nous essaierons seulement d'identifier et de présenter les protagonistes ou représentants principaux des trois courants de pensée majeurs, chez qui l'on trouve l'expression la plus solidement argumentée de chaque point de vue.

Nous avons annoncé l'existence de trois hypothèses majeures sur l'origine du diocèse d'Alet : appelons-les la thèse gallo-romaine, la thèse bretonne et la thèse franque, et examinons-les suivant cet ordre chronologique.

*
**

Dossiers..., 2 (1974), p. 79-88 ; « L'origine gallo-romaine de l'évêché d'Alet à la lumière des récentes fouilles », dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo* (1974), p. 95-107 ; « La cité d'Alet en Saint-Malo », dans *Archeologia*, 68 (1974), p. 46-56 ; « Alet, ville ancienne », dans *Dossiers...*, 4 (1976), p. 57-81, article tiré d'une thèse de troisième cycle inédite présentée sous le même titre à l'Université de Rennes II, 1973, XI-183 p. dactyl. ; comptes rendus dans *Archéologie médiévale*, 6 (1976), p. 342 et 9 (1979), p. 162-163. Une publication complète de ces fouilles est prévue pour 1982. Les dernières explorations archéologiques du site de la cathédrale remontaient au XIX^e siècle : J. BRUNE, « Note sur les restes présumés de la cathédrale d'Alet », dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne. Mémoires*, 1 (1849), p. 205-207 ; L. DUCHESNE, « L'ancienne cathédrale d'Alet d'après les fouilles exécutées en septembre 1890 », dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, 21 (1891), p. 1-10.

(4) H. GUILLOTEL, « Les évêques d'Alet du IX^e au milieu du XII^e siècle », dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo* (1979), p. 251-266.

I. - POUR UNE ORIGINE GALLO-ROMAINE (5)

Trois éléments clés peuvent être mis à contribution pour étayer l'hypothèse de l'existence d'un diocèse d'Alet à l'époque gallo-romaine : la localisation à Alet, l'existence d'une cathédrale à la fin du IV^e siècle et la possibilité d'identifier des évêques ou la présence d'évêques sur ce siège antérieurement à l'immigration bretonne.

Pour justifier la présence d'un évêché gallo-romain à Alet, l'argument de base généralement invoqué est le suivant : il était d'usage, dans la Gaule du Bas-Empire, d'installer les sièges épiscopaux dans les chefs-lieux des *civitates* (6) ; or, dans le cours du IV^e siècle, Alet a bel et bien supplanté Corseul (*Fanum Martis*) comme capitale de la *civitas Coriosolitum* (7) ; donc, s'il y avait un évêché en place à cette époque dans la région, il est légitime de s'attendre à trouver son siège à Alet. Mais cet argument de vraisemblance suffit-il à prouver l'existence *de facto* d'un diocèse gallo-romain centré sur Alet ?

Il est exact que l'évêché d'Alet, quand il apparaît pour la première fois en pleine lumière, au IX^e siècle, a son siège sur la péninsule d'Alet et non dans l'île d'Aaron (ensuite monastère de Saint-Malo), ce qui peut laisser croire à une installation

(5) F. MERLET, « La formation des diocèses et des paroisses en Bretagne. Période antérieure aux immigrations bretonnes », dans *M.S.H.A.B.*, 30 (1950), p. 5-61 et 31 (1951), p. 137-172. J. BREJON DE LAVERGNÉE, « Survol de l'histoire de Saint-Malo », dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo* (1965), p. 111-112. L. PAPE, *Histoire de la Bretagne* (dir. J. Delumeau), Toulouse, 1969, p. 114-115. L. LANGOUET, « Origine gallo-romaine » (*op. cit.* à la note 3), propose la date de 380 ± 10 après Jésus-Christ.

(6) Cette proposition de caractère général a été énoncée à juste titre par L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule. I - Provinces du sud-est*, Paris, 1907 (2^e éd.), p. 76, non sans exceptions toutefois. C'est la solliciter que l'appliquer automatiquement au cas d'Alet, sans autre preuve ; ainsi F. LOT, *Mélanges d'histoire bretonne (VI^e-XI^e siècles)*, Paris, 1907, p. 200-202.

(7) R. COUFFON, « Limites des cités gallo-romaines et fondation des évêchés dans la péninsule armoricaine », dans *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et mémoires*, 73 (1942), p. 18. B. CHICHÉ, « En Bretagne celtique et gallo-romaine. Corseul, capitale des Curiosolites », dans *Archeologia*, 47 (1972), p. 66. A. CHÉDEVILLE ne croit pas que Corseul fut un siège d'évêché : *Le diocèse de Rennes* (dir. J. Delumeau), Paris, 1979, p. 16.

antérieure aux migrations bretonnes (8) ; il est également vrai que le titre *episcopus in Aleta civitate* rend lui aussi un son plus gallo-romain que breton, bien qu'il n'apparaisse qu'au IX^e siècle (9).

Au fond, la position qu'on adopte sur ce point dépend pour une large part de l'opinion qu'on se forme sur l'étendue et la profondeur du triple mouvement de romanisation, d'urbanisation et de christianisation de la Bretagne à la fin de l'Antiquité : la mise en place formelle de diocèses ancrés dans les chefs-lieux de cité a-t-elle eu le loisir de s'étendre jusqu'au nord de la péninsule armoricaine avant la disparition de l'autorité romaine ? Certains, tel L. Pape, sont d'avis que le mouvement d'urbanisation de l'Armorique romaine a été généralement sous-estimé ; d'autres, comme M. Rouche dans son étude sur les changements de nom des chefs-lieux, retiennent l'impression d'une romanisation plutôt superficielle chez les Coriosolites. Et le témoignage presque contemporain de Sulpice Sévère sur la lenteur de la diffusion du christianisme au nord des Alpes, jusque bien avant dans le IV^e siècle, n'incite guère à l'optimisme (10).

Un deuxième élément au dossier est fourni par l'archéologie : se dressent, en effet, encore aujourd'hui les ruines d'une cathédrale construite à Alet vers la fin du X^e siècle, après la tourmente des invasions normandes, et détruite au milieu du XIII^e siècle. Cet édifice se superpose cependant à une église carolingienne (début IX^e siècle/milieu X^e siècle) dont le plan au sol est partiellement visible, elle-même construite par-dessus un grand édifice gallo-

(8) R. AIGRAIN, « Aaron (saint) », dans *Catholicisme*, 1 (1947), col. 3.

(9) Vocabulaire utilisé pour la première fois en 834/835 pour l'évêque Ermor : A. DE COURSON éd., *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne*, Paris, 1863, appendix n^o VII, p. 356 ; la datation des actes de ce cartulaire devra être revue à la lumière des résultats de la thèse de troisième cycle de N.-Y. TONNERRE, *Le diocèse de Vannes au IX^e siècle d'après les actes du cartulaire de Redon*, Université de Paris X Nanterre, 1977, 536 p. N.K. CHADWICK, *Early Brittany*, Cardiff, 1969, p. 248.

(10) L. PAPE, « Villes et urbanisme dans l'extrême ouest de l'Armorique à l'époque gallo-romaine », dans *Revue archéologique* (1975), p. 177-179. M. ROUCHE, « Le changement de nom des chefs-lieux de cité en Gaule au Bas-Empire », dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 84 (1969), p. 62-63. SULPICE SÉVÈRE, *Chronique* II, 32 et le commentaire d'A. LAVERTUJON, *La Chronique de Sulpice Sévère. Texte critique, traduction et commentaire*, Paris, 1899, tome II, p. 424-425 et 430. Le même, *Vita s. Martini Turonensis*, XIII, 9 (*Bibliotheca hagiographica latina*, désormais BHL. 5610) et le commentaire de J. FONTAINE, *Sulpice Sévère. Vie de saint Martin*, Paris, 1968, tome II, p. 759-760.

romain datable de la fin du IV^e siècle ; les dimensions imposantes et le plan complexe de ces dernières substructions en rendent toutefois l'interprétation délicate. Deux hypothèses ont été mises de l'avant : il pourrait s'agir ou bien d'une cathédrale chrétienne, ou bien d'un prétoire romain (11).

Nos connaissances sur l'histoire de la région permettent-elles de privilégier l'une de ces solutions ? Nous savons par la *Notitia Dignitatum*, cet annuaire administratif rédigé entre 379 et 437, qu'Alet abritait une garnison de soldats d'élite conduite par un préfet (12) ; mais que savons-nous de la communauté chrétienne du lieu au même moment ? Quand ce site — et ces murs ? — ont-ils été transformés en lieu de culte chrétien ? Après un effort remarquable de prospection archéologique, les vestiges nouvellement mis au jour auraient maintenant besoin d'être replacés dans le cadre plus général de l'archéologie civile et religieuse de l'époque gallo-romaine.

Aussi loin que nous puissions remonter, la cathédrale d'Alet a été placée sous le patronage de saint Pierre, et non pas de saint Malo. Or, nous savons que le patronage de saint Pierre a connu une vogue particulière pour les cathédrales gallo-romaines de la province de Tours, dont faisait partie la Bretagne (13) ; mais les Carolingiens ont eux aussi manifesté une dévotion spéciale au prince des apôtres. Et les attestations les plus anciennes du patronage de saint Pierre à Alet ne datent que de la toute fin du XI^e siècle (14)...

(11) R. SANQUER, « Informations archéologiques. Circonscription de Bretagne », dans *Gallia*, 33 (1975), p. 341-343 et 37 (1979), p. 374-375. Pour sa part, L. LANGOUET incline plutôt à y voir une cathédrale.

(12) « Praefectus militum Martensium, Alet ». P.-M. DUVAL, *La Gaule jusqu'au milieu du V^e siècle*, Paris, 1971, tome II, p. 632, n^o 267. F. DUINE, « Alet », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, 2 (1914), col. 153. P. GALLIOU, « La défense de l'Armorique au Bas-Empire. Essai de synthèse », dans *M.S.H.A.B.*, 57 (1980), p. 241, 267, 272.

(13) E. EWIG, « Die Kathedralpatrozinien im römischen und im fränkischen Gallien », dans *Historisches Jahrbuch*, 79 (1960), p. 29 ; réimpr. dans *Spätantikes und Fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973)* (éd. H. Atsma), Munich, 1979, tome II, p. 286 (Beihefte der Francia, 3/2).

(14) P.-H. MORICE éd., *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1742 (réimpr. 1968), tome I, col. 491 (vers 1095), col. 497 (en 1098) et col. 493 (en 1099).

La preuve la plus convaincante de l'existence d'un diocèse gallo-romain d'Alet serait assurément d'identifier ses évêques primitifs, ou du moins de prouver leur existence ; malheureusement, nous ne connaissons aucun évêque d'Alet de façon certaine pour une époque aussi ancienne. Deux conciles pourraient toutefois fournir des indications nominales. D'une part, au concile d'Angers en 453, sept évêques sont mentionnés, sans identification de leur siège respectif (15), et l'un d'eux pourrait avoir été évêque d'Alet ; il faut cependant noter que les prélats présents n'appartenaient pas tous à la province de Tours. D'autre part, au concile de Vannes de 461/491, des six pontifes réunis, nommés sans indication de siège, deux — Albinus et Liberalis — ne sont pas connus par ailleurs ; s'ils relèvent de la province de Tours, l'un d'eux pourrait avoir été évêque d'Alet (16), à moins qu'il ne faille les affecter plutôt à la portion occidentale de la péninsule.

Les indications fragiles en faveur d'Alet fournies par ces deux conciles sont-elles conciliables avec ce que nous apprend la *Notitia Galliarum* ? Cette liste de provinces, métropoles et cités de la Gaule fut confectionnée entre 367 et 407 pour les besoins de l'administration impériale ; au VI^e siècle, elle fut récupérée et ajustée pour correspondre aux réalités en partie nouvelles de la géographie ecclésiastique d'alors, le dénombrement de la province de Tours restant apparemment indemne de remaniements. Dans cette énumération de circonscriptions administratives devenue catalogue de sièges épiscopaux, la métropole de Tours compte sept satellites, si nous faisons abstraction du cas marginal de la *civitas Diablintum*. Dans ces conditions, il est logique de chercher un diocèse d'Alet sous l'appellation *civitas Coriosolitum* ; mais à quoi pouvait correspondre un tel diocèse, vu de Tours au VI^e siècle ? Avons-nous là réellement une aire de responsabilité effective pour le métropolitain de Tours ? S'agit-il seulement d'une cartographie ecclésiastique théorique, fleurant bon la réminiscence romanisante, pour une région qui était devenue la Domnonée bretonne et un champ d'apostolat autonome pour saint Samson ? Que la cité des Curiosolites ait été considérée comme l'équivalent d'une circonscription diocésaine au VI^e siècle prouve-t-il qu'elle possédait déjà

(15) C. MUNIER éd., *Concilia Galliae A. 314 - A. 506*, Turnhout, 1963, p. 137 (Corpus Christianorum, series latina, CXLVIII).

(16) *Ibid.*, p. 150. L. PAPE s'est rangé en faveur de cette hypothèse : *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978, p. 228.

ce statut à la fin du IV^e siècle ? Autant de questions qui compliquent le problème sans le résoudre encore (17).

Faut-il croire que les malheurs des temps sont responsables de l'effacement du souvenir d'un diocèse gallo-romain d'Alet, ou que celui-ci n'a pas existé à une aussi haute époque ? La région d'Alet a sans doute connu le christianisme avant la chute de l'Empire, sans nécessairement recevoir déjà une organisation ferme. Enfin, quelle configuration aurait pu avoir un diocèse gallo-romain autour d'Alet ? Il serait tentant de le faire correspondre approximativement à la *civitas Coriosolitim*, sans oublier toutefois qu'il n'y a pas toujours eu coïncidence exacte entre les frontières des diocèses primitifs et celles des cités (18).

II. - POUR UNE ORIGINE BRETONNE

A partir du VI^e siècle, la montée du courant d'immigration des Bretons sur le continent créa une situation nouvelle ; sans être tous convertis, ils étaient néanmoins évangélisés et emmenèrent avec eux leur clergé et leurs traditions ecclésiastiques. Chronologiquement, il n'y aurait aucune difficulté à repousser jusqu'au VI^e ou au VII^e siècle l'établissement d'un diocèse d'Alet : il suffit, en effet, que l'évêché d'Alet soit antérieur à celui de Dol, auquel il céda une partie de son territoire ; or, H. Guillotel a bien montré que le diocèse de Dol n'a été formellement érigé — ou réorganisé ? — qu'à l'époque de Louis le Pieux (19).

Mais une fois de plus, force est de constater que nous ne connaissons aucun évêque certain à Alet jusqu'à la toute fin du

(17) L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule. II - L'Aquitaine et les Lyonnaises*, Paris, 1910 (2^e éd.), p. 242-250. F. MERLET, « Formation des diocèses » (*op. cit.* à la note 5), 31 (1951), p. 156. E. GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine. 2 - L'Eglise des Gaules au V^e siècle. L'Eglise et les barbares. La hiérarchie ecclésiastique*, Paris, 1966 (2^e éd.), p. 111-125. J. HARRIES, « Church and State in the *Notitia Galliarum* », dans *Journal of Roman Studies*, 68 (1978), p. 30-31.

(18) H. GUILLOTEL, « Evêques d'Alet » (*op. cit.* à la note 4), p. 252. A. CHÉDEVILLE, *Chartres et ses campagnes (XI^e-XIII^e siècles)*, Paris, 1973, p. 31-32.

(19) H. GUILLOTEL, « Les origines du ressort de l'évêché de Dol », dans *M.S.H.A.B.*, 54 (1977), p. 61-63. J.-C. POULIN, « A propos du diocèse de Dol. Saint Samson et la question des enclaves », dans *Francia* (Munich), 6 (1978), p. 614.

VIII^e siècle. Déjà, au concile de Tours en 461, avait souscrit un *Mansuetus episcopus Britannorum* (20) ; mais s'agit-il d'un évêque missionnaire ou territorial ? chargé des Bretons continentaux ou insulaires (21) ? Devons-nous croire à une certaine coexistence en Bretagne armoricaine de structures ecclésiastiques romaines et celtiques, coexistence qui aurait été encore visible au IX^e siècle, comme l'a constaté G. Devailly (22) ?

De toute façon, le nord de la péninsule apparaît au début du VI^e siècle comme un pays de mission faiblement encadré : la lettre de 509/521 adressée par les évêques de Tours, de Rennes et d'Angers (mais non d'Alet) aux prêtres bretons Lovocat et Catihern révèle que les nouveaux arrivants y pratiquaient des usages liturgiques inacceptables aux yeux des Romano-Francis (23). Et encore, en 567, un concile de Tours essayait de régulariser les consécration épiscopales de Bretons ou de Romains en Armorique (24).

Saint Malo lui-même aurait-il pu être le fondateur du diocèse d'Alet, comme le croyait Arthur de La Borderie, par exemple (25) ? Le dossier littéraire tardif du saint ne dit pas clairement s'il créa

(20) C. MUNIER éd., *Concilia Galliae* (op. cit. à la note 15), p. 148.

(21) D. FAHY, « When did Britons become Bretons ? A Note on the foundation of Brittany », dans *Welsh History Review*, 2 (1964), p. 116-117. P.A. WILSON, « Romano-British and Welsh Christianity : Continuity or Discontinuity ? », dans *Welsh History Review*, 3 (1966), p. 118-119. N.K. CHADWICK, *Early Brittany*, Cardiff, 1969, p. 272.

(22) G. DEVAILLY, « Les Eglises celtique et latine en Bretagne à l'époque carolingienne », dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, 78 (1971-1973), p. XXXIII (résumé).

(23) L. DUCHESNE éd., « Lovocat et Catihern. Prêtres bretons du temps de saint Melaine », dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, 57 (1885), p. 6-7 ; l'essentiel de cet article a été commodément repris par H. LECLERCQ, « Lovocat et Catihern », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, IX-2 (1930), col. 2606-2610. D. AUPEST-CONDUCHÉ, « Quelques réflexions sur les débuts du christianisme dans les diocèses de Rennes, Vannes et Nantes », dans *Annales de Bretagne*, 79 (1972), p. 146-147. A. CHÉDEVILLE, *Diocèse de Rennes* (op. cit. à la note 7), p. 18-19.

(24) C. DE CLERCQ éd., *Concilia Galliae A. 511 - A. 695*, Turnhout, 1963, p. 179 (Corpus Christianorum, series latina, CXLVIII-A).

(25) A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1905 (réimpr. 1972), tome I, p. 467-468. Un bilan critique — bien nécessaire — des thèses de La Borderie sur les origines bretonnes a été amorcé par B. TANGUY, *Aux origines du nationalisme breton. 1 - Le renouveau des études bretonnes au XIX^e siècle*, Paris, 1977, p. 341-408.

un nouveau diocèse ou s'il monta sur un siège déjà existant (26) ; il pourrait bien n'avoir jamais été évêque, sinon évêque monastique ou régional autour du monastère de l'île d'Aaron, à la mode celtique, sans siège fixe ni circonscription formellement délimitée.

A la rigueur, il pourrait y avoir eu déchéance d'une organisation ecclésiastique gallo-romaine sans que les immigrants bretons n'en prennent la relève autrement que par la fondation d'une abbaye-évêché à Alet (27). En ce cas, le patronage de saint Pierre serait très original, car T. Zwölfer n'a relevé aucun monastère qui soit dédié à cet apôtre en Armorique à l'époque franque (28).

Quant à la configuration d'un tel diocèse, si tant est que les Bretons se soient souciés d'en fixer les limites, A. de La Borderie inclinait à penser que les diocèses fondés par les Bretons avaient dû épouser les frontières des nouvelles entités politiques, sans chercher à respecter les anciennes cités gallo-romaines ; poussant la même idée plus loin, M. Planiol a cru remarquer une correspondance exacte entre les frontières du diocèse d'Alet et celles des *machtyernats* de la région (29).

Mais toutes ces théories paraissent aujourd'hui bien fragiles et il faut avouer que la thèse de l'origine bretonne est celle qui connaît, de nos jours, le moins de faveur.

(26) Les *vitae* du IX^e siècle (BHL. 5116, 5118, 5121) reflètent, par leurs divergences sur l'épiscopat de saint Malo, les variations des relations entre Alet, Dol et Tours ; quant à la *vita* BHL. 5120, rédigée vers 1143/1146 sous l'influence de l'évêque Jean de la Grille, elle doit être replacée dans le contexte des tractations qui conduisirent au déménagement du siège épiscopal d'Alet à Saint-Malo en 1145/1146. La plus récente publication d'importance sur ce dossier est due à G. LE DUC, *Vie de saint Malo, évêque d'Alet*. Version écrite par le diacre Bili (fin du IX^e siècle). Textes latin et anglo-saxon avec traductions françaises, dans *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, n° B (1979), XXX-256 p. J.-C. POULIN, art. « Machutus », pour paraître dans le *Lexikon des Mittelalters* (Munich).

(27) L. GOUGAUD, « La question des abbayes-évêchés bretonnes », dans *Revue Mabillon*, 11 (1922), p. 90-104. G.W.O. ADDLESHAW, *The Pastoral Structure of the Celtic Church in Northern Britain*, York, 1973, p. 1. Il est très regrettable que la Bretagne ait été expressément laissée de côté par H. FRANK, *Die Klosterbischöfe des Frankenreiches*, Münster-i-W., 1932, p. 2.

(28) T. ZWÖLFER, *Sankt Peter, Apostelfürst und Himmelspförtner. Seine Verehrung bei den Angelsachsen und Franken*, Stuttgart, 1929, p. 108.

(29) A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne* (op. cit. à la note 25), p. 286. M. PLANIOL, *Histoire des institutions de la Bretagne (Droit public et Droit privé)*, Rennes, 1954, tome II, p. 104-105 (rédigé en 1894).

III. - POUR UNE ORIGINE FRANQUE

Si donc le diocèse de Dol, plus récent que celui d'Alet, n'a été constitué durablement que sous l'impulsion de Nominoé, nous pouvons encore admettre la mise en place stable et définitive de l'évêché d'Alet à une date aussi tardive que vers 800 (30). En tout cas, ce diocèse existait certainement au début du IX^e siècle, alors qu'il eut à souffrir d'une des nombreuses révoltes des Bretons (celle de 811 ?), peut-être exacerbés par sa fondation ou son alignement récent sur le modèle carolingien par les autorités franques (31).

Ces troubles permettent de comprendre ensuite la présence à Aix-la-Chapelle, en 816, du premier évêque d'Alet connu avec certitude : Helogar se présenta, en effet, devant Louis le Pieux pour obtenir un renouvellement de ses diplômes perdus et les moyens de réparer les dommages récemment subis à Saint-Malo et à Saint-Méen (32). Car cet évêque portait aussi le titre d'*abbas Sancti Mevenni* ; ce cumul ne désigne pas un abbé-évêque à la mode celtique, mais reflète une situation dont nous connaissons plusieurs autres exemples au IX^e siècle carolingien (33).

(30) « Au lendemain de la conquête de 799 », propose L. DUCHESNE, *Les anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours*, Paris, 1890, p. 92-93.

(31) R. MERLET, « L'émancipation de l'Eglise de Bretagne et le concile de Tours (848-851) », dans *Moyen âge*, 11 (1898), p. 3-4. A. DE LA BORDERIE estime, au contraire, que les destructions furent le fait de la répression franque et non de l'insurrection bretonne : *Histoire de Bretagne*, Rennes/Paris, 1898 (réimpr. 1972), tome II, p. 6, note 1.

(32) J.F. BÖHMER et E. MÜHLBACHER, *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern, 751-918*, Innsbruck, 2^e éd., 1908 (réimpr. Hildesheim, 1966), tome I, n° 611.

(33) L. GOUGAUD, « La chrétienté bretonne, des origines à la fin du XII^e siècle », dans *M.S.H.A.B.*, 13 (1932), p. 19. E. EWIG, « Descriptio Franciae », dans *Karl der Grosse. I - Persönlichkeit und Geschichte* (éd. H. Beumann), Düsseldorf, 2^e éd., 1967, p. 163, réimpr. dans *Spätantikes und Fränkisches Gallien (op. cit. à la note 13)*, tome I, p. 303. R. MCKITTERICK, *The Frankish Church and the Carolingian Reforms, 789-895*, Londres, 1977, p. 35-36. Il y a de fortes chances pour que cet abbé-évêque Hélogar soit le même personnage que l'abbé Haelhucar mentionné dans le colophon d'un recueil pénitentiel copié au IX^e siècle (passage édité par F. MAASSEN, *Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts im Abendlande bis zum Ausgange des Mittelalters*, Graz, 1870, tome I, p. 786-787). En plus d'avoir été transcrit par un clerc nommé Arbedoc et de contenir des gloses en vieux breton, ce manuscrit utilise un système

Le fait que la fortune littéraire de saint Malo ne se soit épanouie qu'à partir du IX^e siècle vient à l'appui de la thèse de l'origine franque : ses premières biographies pourraient avoir été composées pour les besoins d'un diocèse nouvellement créé ou rétabli par les Carolingiens, avec rétrojection de la qualité épiscopale sur le saint moine. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de la fin des années 860 que les pontifes d'Alet ont commencé à porter le titre d'évêque de Saint-Malo concurremment à celui d'évêque d'Alet (34).

La situation territoriale du diocèse d'Alet n'était toutefois pas encore stabilisée du temps de Charlemagne. Assez tôt au IX^e siècle, le diocèse perdit au sud une portion de territoire au profit du diocèse de Vannes ; d'un autre côté, au plus tard sous Louis le Pieux, un prélèvement fut effectué à l'ouest pour constituer le noyau central du diocèse de Dol ; enfin, la mise sur pied du diocèse de Saint-Brieuc, vers le milieu du X^e siècle, entraîna une sérieuse amputation à l'est. Dès lors, le territoire du diocèse d'Alet ne connut plus de modification importante jusqu'à la Révolution (35).

*
**

Le dernier mot est loin d'être dit sur les origines, en vérité assez obscures, du diocèse d'Alet ; il faudra maintenant approfondir la question par une étude comparative avec le reste de la Gaule, tant au point de vue historique qu'archéologique. Espérons que la parution du nouveau Gams jouera pleinement son rôle d'incitation en ce sens, en même temps qu'il procurera les moyens d'y avancer avec plus de sécurité.

d'abréviations qui trahit une origine bretonne, selon W.M. LINDSAY, « Breton Scriptoria : Their Latin Abbreviation-Symbols », dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 29 (1912), p. 267-272. L. FLEURIOT, « Un fragment en latin de très anciennes lois bretonnes armoricaines du VI^e siècle », dans *Annales de Bretagne*, 78 (1971), p. 606.

(34) « Ratvili episcopo super episcopatum Sancti Macutis », dans un acte du 29 novembre 869 : A. DE COURSON éd., *Cartulaire de Redon* (*op. cit.* à la note 9), p. 83, n^o CIX.

(35) R. COUFFON, « Les pagi de la Domnonée au IX^e siècle d'après les hagiographes », dans *M.S.H.A.B.*, 24 (1944), p. 17-23 ; F. TULOUP, *Saint-Malo. Histoire religieuse*, Paris, 1975, p. 14. H. GUILLOTTEL, « Evêques d'Alet » (*op. cit.* à la note 4), p. 252 ; le même, « Ressort de Dol » (*op. cit.* à la note 19), p. 40.

Au total, pour l'instant, notre préférence va plutôt du côté de la solution franque, si du moins l'on accepte comme définition du diocèse une circonscription ecclésiastique territoriale stable. Mais les trois hypothèses présentées ici ne sont pas absolument exclusives l'une de l'autre : il a pu exister à l'époque gallo-romaine une certaine forme d'organisation diocésaine, disparue ensuite sans laisser de traces, sinon par son cadre géographique ; celui-ci aurait été ensuite repris — avec ou sans solution de continuité ? — à l'époque carolingienne.

JOSEPH-CLAUDE POULIN

Département d'histoire

Université Laval (Québec)

P.S. - Après avoir terminé la rédaction de cette étude, nous avons pris connaissance de l'argumentation en plusieurs points semblable à la nôtre développée par D. Aupest-Conduché dans sa contribution à la toute récente *Histoire religieuse de la Bretagne* (dir. G. Devailly), Chambray, 1980, pages 15-20 ; il n'est pas sans intérêt de noter que deux chercheurs, travaillant séparément, ont abouti à des conclusions aussi voisines. En outre, M. Devailly nous informe aimablement de la soutenance à Rennes, à l'été 1980, d'une thèse de troisième cycle préparée par G. Bernier sur les origines du christianisme en Bretagne ; il sera instructif de confronter nos conclusions avec les résultats de cette enquête.

J.-C. P.